

# POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT, LA FRANCE EN PREMIÈRE LIGNE

CONTACT : Sarah Lecoq - Chargée de plaidoyer Conflits et Droits humains  
[s.lecoq@ccfd-terresolidaire.org](mailto:s.lecoq@ccfd-terresolidaire.org) / 07.65.22.18.29

DPL/DIR-011  
Dépôt légal octobre 2024

Le samedi 7 octobre 2023 à l'aube, le Hamas lançait une attaque d'une violence inédite sur le sud d'Israël, tuant plus de 1200 personnes et prenant plus de 250 otages. En réponse, Israël s'est lancé dans une opération militaire sans précédent dans la bande de Gaza après avoir instauré un siège complet impliquant la coupure de l'eau, l'électricité, et un blocage de l'accès à la nourriture.

Depuis, plus de 42 000 Gazaouis ont été tués par l'armée israélienne, et la région s'enfonce dans les ténèbres. En septembre, à l'ONU, Emmanuel Macron déclarait que les victimes de ce conflit étaient « un scandale pour l'humanité ».

Mais au-delà des grandes déclarations, la France et le reste de la communauté internationale s'entêtent dans leur soutien inconditionnel à Israël, rendant ainsi toute tentative d'apaisement inaudible. Pourtant, il y a urgence : depuis septembre, Israël affronte directement le Hezbollah, sur le territoire Libanais. En quelques jours, plus de 2000 Libanais ont été tués sous les bombes israéliennes, et plus d'1.2 millions d'entre eux ont été déplacés, faisant peser le spectre d'une nouvelle punition collective. Le 1er octobre 2024, l'offensive israélienne s'est accélérée, avec une incursion terrestre, qui laisse présager le pire. Dans le même temps, l'Iran a lancé des centaines de missiles sur Israël qui, au moment d'écrire ce texte, a promis de riposter. Ainsi le Proche-Orient s'enfonce dans une crise sans précédent, dont les citoyens sont les premières victimes.

Cette régionalisation du conflit et les violations du droit international humanitaire qui en découlent montrent l'urgence de trouver une solution à la question israélo-palestinienne. La France a le devoir de tout faire pour mettre fin à cette guerre. Et de trouver une solution pérenne, basée sur le droit international. Le CCFD-Terre Solidaire a des demandes en ce sens, et propose des solutions précises.

**1200**  
PERSONNES  
**TUÉES**  
**250**

OTAGES LORS DES ATTAQUES  
DU HAMAS

+ DE **42 000**  
GAZAOUIS  
**TUÉS**

PAR L'ARMÉE ISRAÉLIENNE  
DEPUIS OCTOBRE 2023

+ DE **2000**  
LIBANAIS  
**TUÉS**  
**1,2 MILLION**  
DE DÉPLACÉS

# UN AN APRÈS, UNE RÉGION QUI S'ENFONCE DANS LES TÉNÉBRES.

## RISQUE PLAUSIBLE DE GÉNOCIDE

**Alors que la guerre à Gaza fait rage depuis un an, le bilan est tragique.** La libération des otages est au point mort. Et l'enclave gazaouie, devenue un cimetière à ciel ouvert, s'enfonce dans la pire crise humanitaire de son histoire. Les chiffres sont dramatiques :

- Plus de 42 000 Gazaouis ont perdu la vie, en majorité des civils, et 80% des infrastructures gazaouies sont désormais détruites.
- Plus de 1,9 million de personnes ont été déplacées.

La situation est telle que le 26 Janvier 2024, la Cour internationale de Justice (CIJ), plus haute instance judiciaire des Nations unies, a reconnu un « **risque plausible de génocide** » à Gaza. Selon elle, les conditions de vie imposées aux Palestiniens de Gaza, l'impossibilité de leur porter réellement secours et de leur prodiguer des soins, ainsi que le nombre élevé de morts chez les femmes et les enfants, font entrer la situation de l'enclave dans le champ de la convention sur le génocide. Le 10 octobre dernier, un rapport d'enquête de l'ONU a de son côté conclu que "les forces de sécurité israéliennes ont délibérément tué, blessé, arrêté, détenu, maltraité et torturé du personnel médical et pris pour cible des véhicules médicaux, constituant ainsi des crimes de guerre de meurtre volontaire et de mauvais traitements, ainsi que le crime contre l'humanité d'extermination"<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n24/262/79/pdf/n2426279.pdf>

Dans le même temps, ce conflit bouscule le jeu géopolitique entre un Nord qui s'arcoute dans une alliance avec Israël et son gouvernement d'extrême-droite ; et un Sud très revendicatif dans la dénonciation des injustices et violations des droits subis par les Palestiniens. L'Afrique du Sud et le Honduras ont ainsi chacun saisi la Cour internationale de Justice afin qu'elle se prononce sur les violations du droit international dans le conflit en cours.

Le manque de mesures fermes de la part de la communauté internationale se fait plus que jamais ressentir, alors qu'une nouvelle catastrophe est en cours au Liban depuis septembre dernier. En effet, dans le conflit qui l'oppose au Hezbollah, Israël pilonne massivement le Sud du pays et Beyrouth, ciblant notamment des infrastructures civiles, là encore en violation du droit international humanitaire. En quelques jours, ces frappes ont fait plus de 2000 morts, et plus d'1,2 million de déplacés.

L'escalade du conflit montre une chose : la voie des armes est tout, sauf une solution. Elle met en réalité en danger le peuple israélien, tue le peuple palestinien, et désormais le peuple libanais ; et elle déstabilise non seulement la région, mais le monde entier. Plus que jamais, la crédibilité de la France et de ses alliés est mise à mal : ni les appels au cessez-le feu, ni les demandes de libération des otages, ni les résolutions onusiennes exhortant Israël à se conformer au droit international n'ont abouti à une mise en œuvre.



**130**  
**PERSONNES**  
**TUÉES**  
**PAR JOUR**

GAZA



**60%**  
**DES ÉCOLES &**  
**DES HÔPITAUX**  
**DÉTRUITS**

GAZA

# LES PARTENAIRES DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE TOUCHÉS DE PLEIN FOUET PAR LA GUERRE

Depuis le début de l'offensive à Gaza, les partenaires du CCFD-Terre Solidaire sont en première ligne.

Ainsi, six employés de notre partenaire Culture et Pensée Libre (CPL), qui propose des activités éducatives et socio-culturelles à Gaza, ont été tués dans les bombardements israéliens. La quasi-totalité de leurs salariés a été forcée de se déplacer au gré des bombardements, la majorité à plusieurs reprises (entre trois et neuf fois depuis le début de la guerre). Plus de 27 employés ont été blessés, certains gravement, et beaucoup ont perdu des pans entiers de leurs familles dans les bombardements.

Les équipes de notre partenaire du Centre pour le développement communautaire et des médias (CDMC), qui mettait en œuvre via les fonds du CCFD-Terre Solidaire un projet sur les violences numériques basées sur le genre, a également été gravement touché puisque trois employés ont été tués. Les autres ont tous été déplacés au gré des bombardements. Certains ont pu se réfugier en Egypte où ils demeurent dans une situation très précaire.

De leur côté, les journalistes palestiniennes de l'association Filastinyat, un autre de nos partenaires dont quatre sont toujours dans la Bande de Gaza, vivent dans la peur permanente d'être la cible de l'armée israélienne : plus de 130 journalistes y ont été tués depuis le 7 octobre 2023<sup>2</sup>. Elles-mêmes ont le courage de continuer à témoigner comme et quand elles le peuvent, malgré le danger.

Au Liban, nos partenaires ont entièrement modifié leurs activités pour procurer de l'aide d'urgence aux familles déplacées. Certains salariés ont dû quitter leurs logements pour échapper aux bombardements, comme ceux de la ferme-école Buzuruna Juzuruna qui accompagne les agriculteurs de la Bekaa.

Face à cette situation gravissime, le CCFD-Terre Solidaire interpelle la France pour qu'elle soit moteur dans l'obtention d'un cessez-le-feu immédiat et durable, la libération des otages et l'accès à l'aide humanitaire. La France peut et doit garantir l'accès, que ce soit à travers sa relation bilatérale avec l'Etat d'Israël, sa présence au sein du Conseil de sécurité de l'ONU ou dans le cadre de l'Union européenne.

6  
EMPLOYÉS  
DE NOTRE PARTENAIRE CPL  
TUÉS

## NOUS DEMANDONS À LA FRANCE :

- De prendre toutes les mesures politiques nécessaires pour un cessez-le-feu immédiat de toutes les parties au conflit à Gaza et au Liban, la création d'un corridor humanitaire à Gaza, et la libération de tous les otages.

- De cesser le commerce de tout matériel militaire avec Israël.

- D'exiger de l'UE la suspension de son accord d'association avec Israël qui permet à ce dernier de bénéficier d'un accès privilégié au marché européen. Cet accord est conditionné au respect des droits humains et principes démocratiques par les parties. En raison des violations des droits humains commises par Israël, la mise en œuvre de l'accord n'est pas conforme et revient à participer à l'économie de guerre d'Israël.

- De soutenir le travail de la justice internationale, y compris la demande de mandats d'arrêt du procureur de la Cour pénale internationale contre des dirigeants israéliens et des dirigeants du Hamas pour possibles "crimes de guerre et crimes contre l'humanité".

- De lutter contre la criminalisation des défenseurs des droits Palestiniens et Israéliens en renforçant son soutien financier et technique aux organisations de la société civile de terrain travaillant sur les questions de justice, et en facilitant les visas des militants israéliens et palestiniens pour des échanges et rencontres en France.

<sup>2</sup> "Au rythme où les journalistes sont tués à Gaza, il n'y aura bientôt plus personne pour vous informer" | RSF

# LES ORIGINES STRUCTURELLES DU CONFLIT

- 🔄 Pour le CCFD-Terre Solidaire, **les terribles événements du 7 octobre 2023 ne marquent pas le début d'un nouveau conflit, mais la nouvelle étape tragique d'une guerre** qui n'a que trop duré, et que la communauté internationale avait fini par ignorer, empêchant toute coexistence pacifique entre deux peuples.
- 🔄 Il existe en effet des causes structurelles à cette guerre. Depuis 1967, les gouvernements israéliens successifs ont soutenu une politique de colonisation et d'occupation massive des territoires palestiniens. **700 000 colons israéliens<sup>3</sup> vivent en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Des colonies illégales au regard du droit international.** Pourtant, selon l'ONU, les politiques du gouvernement de B. Netanyahou sont plus que jamais alignées sur les objectifs du mouvement des colons israéliens : étendre le contrôle israélien à long terme sur la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et intégrer progressivement ce territoire occupé dans l'État d'Israël. **Selon l'ONU, 24.300 nouveaux logements israéliens<sup>4</sup> ont été construits en Cisjordanie occupée au cours de l'année 2023, dont 9.670 unités à Jérusalem-Est.** Pour le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), il s'agit du chiffre le plus élevé jamais enregistré depuis 2017<sup>5</sup>.

**À quel prix ?** Au prix d'une occupation militaire, de l'accaparement des terres et des biens de la population palestinienne, de la violence, des déplacements forcés et des inégalités d'accès aux services essentiels comme l'eau, l'électricité et les transports.

## DES PALESTINIENS SOUMIS À UNE EXPLOSION DE VIOLENCE DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

- 🔄 Le nombre d'attaques et d'actes de violence perpétrés par l'armée israélienne, déjà très haut ces dernières années, a explosé depuis le 7 octobre 2023. Fin août 2024, l'armée a visé plusieurs camps de réfugiés à Naplouse, Jénine, Tulkarem et Tubas. En parallèle, des colons attaquent de plus en plus régulièrement des villages palestiniens, en toute impunité et avec le soutien de l'armée israélienne. **Ainsi, près de 600 Palestiniens sont morts en Cisjordanie en un an, dont 154 enfants.<sup>6</sup>**

## UN APARTHEID SYSTÉMIQUE

- 🔄 La colonisation et le maintien de systèmes de santé, d'éducation et de justice à deux vitesses qui en découle, s'ajoutent aux entraves systémiques aux droits les plus fondamentaux des Palestiniens. Des discriminations permanentes qui permettent aujourd'hui d'affirmer **qu'Israël mène une politique d'apartheid contre le peuple palestinien, comme le soutient l'ONU, et comme le montrent les rapports d'enquête de nombreuses associations** de défense des droits humains telles qu'Al Haq<sup>7</sup> en Palestine, B'Tselem<sup>8</sup> en Israël, Amnesty International<sup>9</sup> et Human Rights Watch<sup>10</sup>.

**93**  
COMMUNAUTÉS PALESTINIENNES  
EN CISJORDANIE  
**ATTAQUÉES**  
ENTRE OCTOBRE  
ET NOVEMBRE 2023

Le CCFD-Terre Solidaire est engagé depuis des décennies aux côtés des ONG palestiniennes et israéliennes, pour dénoncer l'occupation et la colonisation, sources de violence, de spoliation et d'inégalités.

**AU MOINS**  
**6183**  
PALESTINIENS DÉPLACÉS  
**EN UN AN**  
DANS LES TERRITOIRES  
OCCUPÉS EN 2023

<sup>3</sup> <https://peacenow.org/en/peace-now-settlements-map-a-critical-tool-for-understanding-israel-settlement-enterprise>

<sup>4</sup> Cisjordanie : les colonies israéliennes s'étendent à un niveau record | ONU Info

<sup>5</sup> Cisjordanie : les colonies israéliennes s'étendent à un niveau record | ONU Info

<sup>6</sup> <https://www.yesh-din.org/en/state-of-the-occupation-year-57-joint-situation-report-june-2024/>

<sup>7</sup> [Israeli-apartheid-web-final-1-page-view-1671712165.pdf](https://www.alhaq.org/) (alhaq.org)

<sup>8</sup> B'Tselem: Un régime de suprématie juive de la Méditerranée au Jourdain : (btselem.org)

<sup>9</sup> Israel's apartheid against Palestinians: Cruel system of domination and crime against humanity - Amnesty International

<sup>10</sup> A Threshold Crossed: Israeli Authorities and the Crimes of Apartheid and Persecution | HRW

# LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE A LE DEVOIR D'ÊTRE UN ACTEUR-CLÉ DE LA PAIX

## UNE FEUILLE DE ROUTE INÉDITE VERS LA PAIX

En juillet dernier, la **Cour internationale de Justice a rendu des conclusions historiques**, et a estimé dans son avis consultatif que :

- ✗ L'occupation de longue date et continue par Israël des territoires palestiniens est *"illégal"* au regard du droit international, et doit cesser *"le plus rapidement possible"*.
- ✗ Le régime mis en place par Israël est *"constitutif de discrimination systémique fondée, notamment, sur la race, la religion ou l'origine ethnique"*.
- ✗ Les États sont dans l'obligation *"de ne pas prêter aide ou assistance au maintien de la situation créée par la présence continue de l'État d'Israël dans le Territoire palestinien occupé"*.

Cet avis consultatif pose les bases d'**une feuille de route vers une paix durable fondée sur la justice et le droit international**. Un appel entendu par l'Assemblée générale de l'ONU, qui a adopté en septembre dernier **une résolution inédite**, demandant la mise en œuvre concrète des conclusions de la CIJ, notamment à travers la mise en place d'un système de sanctions à l'encontre des individus responsables de l'occupation israélienne du territoire palestinien, l'instauration d'un mécanisme international de réparations des préjudices causés par Israël ou encore d'une conférence internationale pour une "paix globale", juste et durable au Moyen-Orient.

L'application des conclusions de la CIJ est une urgence absolue au regard de l'escalade tragique de la guerre au Proche-Orient et de ses conséquences sur Gaza, la Cisjordanie et désormais le Liban.

## L'URGENCE D'UNE SOLUTION POLITIQUE ET DURABLE AU CONFLIT

Le CCFD-Terre Solidaire exhorte donc le gouvernement français à respecter et faire respecter les conclusions de la CIJ, à assumer ses obligations en matière de

droit international, et à entraîner dans son sillage la communauté internationale.

## NOUS DEMANDONS A LA FRANCE :



- **D'interdire l'importation des produits des colonies israéliennes**, qui participent directement à l'expansion économique et territoriale de la colonisation. Une interdiction en France serait un signal fort de désapprobation de cette politique.



- **De porter cette interdiction au niveau européen** afin que l'UE refuse l'accès à son marché aux produits issus des colonies israéliennes.



- De reconnaître et **condamner fermement le crime d'apartheid commis par Israël** sur son territoire et les territoires palestiniens occupés. Pour rappel, la Cour Internationale de Justice, dans ses récentes conclusions, évoque une "discrimination systémique fondée, notamment, sur la race, la religion ou l'origine ethnique".



- Travailler à la **mise en œuvre de la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies** le 13 septembre dernier